

A2C INNOVATION

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros ayant son siège social Route de DonnemarieDontilly à 77480 SAINT SAUVEUR LES BRAY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 922 510 078 RCS MELUN.

A2C MATÉRIAUX

Société par actions simplifiée au capital de 1 622 130 euros, ayant son siège social Route de Donnemarie-Dontilly à 77480 SAINT SAUVEUR LES BRAY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 346 480 114 RCS MELUN.

Apport à la société *A2C INNOVATION* de différents actifs immobilisés par la société
A2C MATÉRIAUX

Rapport du commissaire aux apports sur la valeur de l'apport

A l'Associé,

A l'Associé,

En exécution de la mission de commissaire aux apports qui nous a été confiée par décision unanime de l'associé de la société A2C INNOVATION en date du 22 novembre 2023, concernant l'apport des biens de l'actif immobilisés de la société A2C MATÉRIAUX à la société A2C INNOVATION, nous avons établi le présent rapport prévu par les articles L.225-147 et R.22-10-8 du Code de Commerce.

La valeur de l'apport a été arrêtée à la somme de 1.850.000 euros dans le projet de contrat d'apport.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur de l'apport n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable à cette mission. Cette doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur de l'apport, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire de l'apport augmentée le cas échéant de la prime d'apport. Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

A aucun moment, nous nous sommes trouvés dans l'un des cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéance prévus par la loi.

Nous vous prions de prendre connaissance de nos constatations et conclusions présentées ci-après selon le plan suivant :

- I – Présentation de l'opération et description de l'apport
- II – Diligences et appréciation de la valeur de l'apport
- III – Conclusion

I. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION ET DESCRIPTION DE L'APPORT

1.1 Contexte et objectifs de l'opération

Dans le cadre du processus d'une restructuration des activités, l'Apporteur à souhaiter apporter certains actifs de propriété intellectuelle, incluant notamment le brevet d'invention relatif au procédé de construction comprenant la réalisation d'au moins une dalle en béton et en bois non précontrainte, et dalle en béton et en bois, brevet enregistré auprès de l'institut national de la propriété industrielle, sous le numéro national : FR1760253, déposé en date du 30 octobre 2017.

1.2 Présentation des sociétés

1.2.1 La société Apporteuse

La société apporteuse de l'apport, la société A2C MATÉRIAUX, société par actions simplifiée, au capital de 1.622.130 euros. Il est divisé en 12 472 actions d'un montant nominal de 130,06 euros, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Selon l'article 2 de ses statuts :

La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

L'animation, la conduite de la politique et le contrôle des sociétés du Groupe, et à ce titre toutes prestations d'assistance au bénéfice de ces sociétés, de caractère administratif, de direction, de contrôle, de coordination, à caractère juridique, comptable, commercial, de développement ou financier.

La prise d'intérêts ou de participations, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, notamment par voies d'acquisition ou de souscription de titres sociaux, fusion, de société en participation ou accord de coopération, dans toute société ayant des activités se rapportant directement ou indirectement au secteur d'activité du Groupe ainsi que, plus généralement, dans toutes sociétés commerciales, industrielles ou financières

La prestation de tous services dont la chargeraient, pour leur compte commun, deux ou plusieurs des sociétés, groupement d'intérêts économiques associations, entreprises ou organismes ci-dessus

Toutes opérations et négociations portant sur des valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits sociaux ou titres quelconques.

Toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à la gestion d'un portefeuille de marques de fabrique ou de commerce, de modèles, de technologie et de brevet et notamment : déposer, acquérir, vendre, apporter en société, donner ou recevoir toute concession, donner ou recevoir toute licence se rapportant à toutes marques de fabrique ou de commerce, tous modèles, toute technologie et brevet.

Toutes opérations civiles ou commerciales se rapportant à la défense, la protection et au développement desdites marques, modèles, technologies et brevets.

Et généralement, toutes opérations de quelque nature ou importance qu'elles soient, mobilières ou immobilières, dès lors qu'elles contribuent ou peuvent contribuer, facilitent ou peuvent faciliter la réalisation de l'objet ci-dessus défini ou qu'elles permettent de sauvegarder directement ou indirectement les intérêts commerciaux ou financiers de la Société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation.

Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Melun.

La durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation, soit jusqu'au 4 août 2063.

Elle clôture son exercice le 31 décembre.

Elle est présidée par Madame Anne-Marie Charle.

1.2.2 La société Bénéficiaire

La société bénéficiaire de l'apport, la société **A2C INNOVATION**, société par actions simplifiée, au capital de 10.000 euros. Il est divisé en 10 000 actions d'un montant nominal de 1 euro, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Selon l'article 4 de ses statuts :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

L'animation, la conduite, le contrôle et l'élaboration des actions de recherche et développement des sociétés du Groupe, et à ce titre toutes prestations d'assistance au bénéfice de ces sociétés.

Toute opérations commerciales, et plus particulièrement d'acquisition, de cession, d'exploitation par licence ou franchise, se rapportant directement ou indirectement à la gestion d'un portefeuille de marques de fabrique ou de commerce, de modèles, de technologie et de brevet et notamment : déposer, acquérir, vendre, apporter en société, donner ou recevoir toute concession, donner ou recevoir toute licence se rapportant à toutes marques de fabrique ou de commerce, tous modèles, toute technologie et brevet.

Toutes opérations civiles ou commerciales se rapportant à la défense, la protection et au développement desdites marques, modèles, technologies et brevets.

La prise d'intérêts ou de participations, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, notamment par voie d'acquisition ou de souscription de titres sociaux, fusion, de société en participation ou accord de coopération, dans toute société ayant des activités se rapportant directement ou indirectement au secteur d'activité du Groupe ainsi que, plus généralement, dans toutes sociétés commerciales, industrielles ou financières

La prestation de tous services dont la chargeraient, pour leur compte commun, deux ou plusieurs des sociétés, groupement d'intérêts économiques associations, entreprises ou organismes ci-dessus

Toutes opérations et négociations portant sur des valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits sociaux ou titres quelconques.

Et généralement, toutes opérations de quelque nature ou importance qu'elles soient, mobilières ou immobilières, dès lors qu'elles contribuent ou peuvent contribuer, facilitent ou peuvent faciliter la réalisation de l'objet ci-dessus défini ou qu'elles permettent de sauvegarder directement ou indirectement les intérêts commerciaux ou financiers de la Société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation.

Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Melun.

La durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation, soit jusqu'au 25 décembre 2121.

Elle clôturera son exercice le 31 décembre et pour la première fois le 31 décembre 2023.

Elle est présidée par Madame Anne-Marie Charle.

1.2.3 Lien entre les sociétés concernées

La société A2C INNOVATION est détenue à 100% par la société A2C MATÉRIAUX.

1.2.4 Les biens apportés

La société A2C MATÉRIAUX apporte l'ensemble de certains actifs de propriété intellectuelle.

Il s'agit de l'ensemble des biens ci-après désignés :

- Les brevets et marques identifiés en annexe ci-après
- DTA Dalles BB
- Frais de développement technique et industriel (études, essais, R&D)
- Frais d'intervention marketing et commerciale
- Opération de communication et de prescription
- Animation et formalisation des contrats de licence

1.3. Présentation de l'apport

1.3.1 Méthode d'évaluation retenue

Conformément aux dispositions de l'article 741-1 du Plan Comptable Général, les éléments d'actif sont apportés pour leur valeur réelle déterminée par les parties sur la base de la valeur nette comptable des éléments inscrits au compte comptable 2385100 « immobilisations en cours Dalle BB ».

1.3.2 Description de l'apport

L'opération porte sur l'apport en nature fait au profit de la société A2C INNOVATION de biens isolés qui sont valorisés globalement à la somme de un million huit cent cinquante mille euros (1.850.000 euros).

1.3.3 Rémunération de l'apport

En rémunération de l'apport ci-dessus désigné, évalué à 1 850 000 euros, il sera attribué à l'apporteur 18 500 actions A2C INNOVATION, d'une valeur nominale de 100 € chacune, entièrement libérées, qui seront émises au pair à titre d'augmentation de capital.

1.3.4 Avantages particuliers

Nous avons constaté qu'aucun avantage particulier n'était stipulé dans cette opération.

1.4 Description de l'apport et méthode d'évaluation retenue

Les modalités de réalisation de l'apport sont exposées dans le contrat d'apport. Elles peuvent se résumer comme suit :

1.4.1 Caractéristiques essentielles de l'apport

La Société A2C INNOVATION aura la propriété et la jouissance des actions nouvelles à la date de réalisation définitive de l'augmentation du capital. Elles seront entièrement assimilées aux actions anciennes ; elles jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales.

Le droit aux dividendes de l'apporteur s'exercera pour la première fois sur les bénéfices mis en distribution au titre de l'exercice en cours à cette date de réalisation.

Ces actions seront négociables dès la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital.

Sur le plan juridique, l'apport est effectué sous le régime juridique de droit commun des apports en nature à titre pur et simple, tel que fixé par les dispositions de l'article L. 225-147 du Code de commerce et des textes pris pour son application. S'agissant d'une opération d'apport de brevet réalisé à titre pur et simple, l'apport n'est soumis à aucun droit d'enregistrement lorsque l'apport intervient lors de la constitution d'une société (article 810 bis du CGI). À défaut, le droit fixe de 125 € reste applicable.

L'analyse fiscale de l'apport n'a pas été réalisée.

1.4.2 Conditions suspensives

La réalisation définitive de l'opération d'apport est subordonnée à la réalisation des conditions suspensives ci-après :

- Établissement d'un rapport d'un ou plusieurs commissaires aux apports contenant l'appréciation de la valeur dudit apport et les avantages particuliers éventuels,
- Approbation de l'évaluation de l'apport et de l'octroi d'avantages particuliers éventuels et constatation de la réalisation de l'augmentation de capital par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés ou par accord unanime des associés constaté dans un acte sous signature privée.

La réalisation de ces conditions devra intervenir au plus tard le 31.12.2023 ; à défaut, le présent acte sera considéré comme non avenu, sans indemnité de part ni d'autre.

II. DILIGENCES ET APPRÉCIATIONS DE LA VALEUR DE L'APPORT

2.1 Diligences mises en œuvre

Cette mission, pour laquelle nous avons été nommés en qualité que Commissaire aux apports, est prévue, notamment, à l'article L.225-147 du Code de Commerce sur renvoi de l'article L.227-1 du même Code, et aux articles R.225-7, R.225-8 et R.225-136 du Code de Commerce. La mise en œuvre de cette mission a été effectuée dans le respect des normes et de la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Notre mission a pour objet :

- D'apprécier que la valeur de l'apport consenti par l'Apporteur n'est pas surévaluée et correspond au moins à la valeur au nominal des titres émis, augmentée le cas échéant de la prime d'apport ;

- D'établir un rapport qui sera remis à la disposition de votre société dans les délais légaux.

Notre opinion est exprimée à la date du présent rapport qui constitue la fin de notre mission. Il ne nous appartient pas d'assurer un suivi des événements postérieurs survenus éventuellement entre la date du rapport et la date des assemblées appelées à se prononcer sur l'opération.

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires, au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicable à cette mission. Dans ce cadre, nous avons effectué les travaux suivants :

- Prise de connaissance générale de l'opération envisagée et du contexte dans lequel elle se situe ;
- Contrôle de la réalité de l'apport et appréciation de l'incidence éventuelle d'éléments susceptibles d'en affecter la propriété ;
- Vérification, en fonction de la date d'évaluation de l'apport, que des événements majeurs intervenus au cours de la période postérieure, ne remettent pas en cause l'absence de surévaluation de l'apport ;
- Vérification, par une approche d'évaluation que la valeur réelle de l'apport pris dans son ensemble est au moins égale à la valeur de l'apport proposée dans le projet de contrat d'apport.

Plus précisément, et sans que cette liste soit exhaustive, nous avons effectué les travaux suivants :

- Nous nous sommes entretenus avec la direction financière de la société Bénéficiaire et de la société Apporteuse, parties à l'opération, afin de comprendre l'opération envisagée ainsi que le contexte juridique et économique dans lequel elle se situe ;
- Nous avons examiné le projet de contrat d'apport et le projet de statuts ;
- Nous avons vérifié la réalité et la propriété des biens apportés ;
- Nous avons obtenu les comptes de la société apporteuse au 31 décembre 2022 ainsi que le rapport du commissaire aux comptes ;
- Nous nous sommes faits communiquer l'état détaillé des éléments constitutifs de l'apport ainsi que les factures correspondantes ;
- Nous avons sollicité une lettre d'affirmation de la part du Président de la société A2C INNOVATION confirmant l'exhaustivité des informations transmises afférentes à cette opération ainsi que l'absence d'événement significatif (jusqu'à la date de notre rapport) susceptible de remettre en cause la valeur des biens apportés.

2.2 Appréciation de la méthode de valorisation de l'apport et de sa conformité à la réglementation

Conformément aux dispositions de l'article 743-1 du Règlement n° de l'ANC, les biens apportés seront transférés à la valeur réelle.

Nous n'avons donc pas de remarquer sur le choix de valorisation retenu.

2.3 Réalité des apports

L'ensemble des actifs apportés concerne les éléments constitutifs des brevets et marques dont la liste est indexée au contrat d'apport. Il s'agit de droits de propriété intellectuelles. L'ensemble des actifs sont issus de la comptabilité en date du 31 octobre 2023. Nous avons validé la propriété des biens apportés et leur valeur. Au cours de nos travaux, nous nous sommes assurés de la réalité des apports, issus des états financiers de la société apporteuse.

2.4 Appréciation de la valeur d'apport

L'apport est effectué à sa valeur réelle à la date de réalisation. Dans le cadre de l'opération, la valeur retenue des éléments constitutifs de l'apport a été fixée à 1.850.000 euros, valeur arrondie, correspondant aux coûts historiques des actifs incorporels comptabilisés dans les livres de l'Apporteur.

Cette approche nous paraît adaptée et n'appelle pas d'autre commentaire de notre part.

A l'issue de nos travaux, nous n'avons pas d'autres commentaires à formuler et nous n'avons pas identifié d'élément susceptible de remettre en cause la valeur d'apport proposée.

III. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur de l'apport retenue s'élevant à 1.850.000 euros n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'apport est au moins égal au montant de l'augmentation de capital.

Paris, le 18 décembre 2023



APSYS AUDIT

Représenté par Géraldine Dené, Commissaire aux apports

LAURENT & CHARRAS

CONSEILS EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

INDUSTRIAL PROPERTY ATTORNEYS

Résumé sommaire

DALLE BB

Inventeur(s) : CHARLE Amaud ; NIVIERE Thierry

n°ref : A465-B-51882

Résumé : La présente invention concerne un procédé de construction, comprenant la réalisation d'au moins une dalle (1) selon les étapes suivantes :

couler d'une dalle (2) de béton ;

poser des raidisseurs (3) initiaux dans la dalle (2) de béton encore frais ;

découper d'au moins deux puits de bois (p1-p3) ;

poser des puits de bois entre les raidisseurs (3) émergeant de la dalle (2) de béton encore frais et en laissant un espace entre les puits de bois (p1-p3), adjacents ;

couler de nervures (n1, n2) de béton entre les puits de bois (p1-p3), en ayant les raidisseurs (3) au moins en partie ; et

séchage de la dalle (1) non précontrainte constituée de la dalle (2) de béton, des raidisseurs (3), des puits de bois (p1-p3) et des nervures (n1, n2) en béton.

Pays	Date de dépôt	N° de dépôt	Date de publication	N° de publication	Date de délivrance	N° de délivrance	Titulaire(s) inscrit(s)
FRANCE	30 octobre 2017	1750253			8 janvier 2021	17 60253	A2C MATERIAUX
EUROPE	26 octobre 2018	1803750.1	9 septembre 2020	3704324			A2C MATERIAUX
BREVET UNITAIRE	26 octobre 2018	1803750.1	9 septembre 2020	3704324			A2C MATERIAUX

« Marques intégrées au traité d'apport de A2C MATERIAUX à A2C INNOVATION.

- . MUR BOIS BETON
- . MUR BB
- . DALLE BOIS BETON
- . DALLE BB
- . PREDALLE BOIS BETON
- . PREDALLE BB
- . THERMODALLE BOIS BETON
- . THERMODALLE BB
- . THERMO BOIS BETON
- . THERMO BB

Suivant relevé ci-joint »



Portail Data

15/12/2023

MUR BOIS BETON

Marque	Dépôt	Déposants
MUR BOIS BETON	27/11/2017	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4408071	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

DALLE BB

Marque	Dépôt	Déposants
DALLE BB	27/11/2017	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4408077	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

MUR BB

Marque	Dépôt	Déposants
MUR BB	27/11/2017	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4408080	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	

FR

DALLE BB

Marque	Dépôt	Déposants
DALLE BB	25/10/2022	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4908209	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

THERMODALLE BB

Marque	Dépôt	Déposants
THERMODALLE BB	25/10/2022	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4908215	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

MUR BOIS BETON

Marque	Dépôt	Déposants
MUR BOIS BETON	27/11/2017	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4408071	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

DALLE BB

Marque	Dépôt	Déposants
DALLE BB	27/11/2017	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4408077	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

MUR BB

Marque	Dépôt	Déposants
MUR BB	27/11/2017	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4408080	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

DALLE BB

Marque	Dépôt	Déposants
DALLE BB	25/10/2022	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4908209	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

THERMODALLE BB

Marque	Dépôt	Déposants
--------	-------	-----------

THERMODALLE BB

25/10/2022

A2C MATERIAUX

N° de la marque

Statut

Produits et services

FR4908215

Marque enregistrée

19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

MUR BOIS BETON

Marque

Dépôt

Déposants

MUR BOIS BETON

27/11/2017

A2C MATERIAUX

N° de la marque

Statut

Produits et services

FR4408071

Marque enregistrée

19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

DALLE BB

Marque

Dépôt

Déposants

DALLE BB

27/11/2017

A2C MATERIAUX

N° de la marque

Statut

Produits et services

FR4408077

Marque enregistrée

19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

MUR BB

Marque

Dépôt

Déposants

MUR BB

27/11/2017

A2C MATERIAUX

N° de la marque

Statut

Produits et services

FR4408080

Marque enregistrée

19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

DALLE BB

Marque

Dépôt

Déposants

DALLE BB

25/10/2022

A2C MATERIAUX

N° de la marque

Statut

Produits et services

FR4908209

Marque enregistrée

19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

THERMODALLE BB

Marque

Dépôt

Déposants

THERMODALLE BB

25/10/2022

A2C MATERIAUX

N° de la marque

Statut

Produits et services

FR4908215

Marque enregistrée

19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

THERMO BOIS BETON

Marque

Dépôt

Déposants

THERMO BOIS BETON

25/10/2022

A2C MATERIAUX

N° de la marque

Statut

Produits et services

FR4908222

Marque enregistrée

19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

THERMO BOIS BETON

Marque

Dépôt

Déposants

THERMO BOIS BETON

25/10/2022

A2C MATERIAUX

N° de la marque

Statut

Produits et services

FR4908222

Marque enregistrée

19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

THERMO BOIS BETON

Marque

Dépôt

Déposants

THERMO BOIS BETON

25/10/2022

A2C MATERIAUX

N° de la marque

Statut

Produits et services

FR4908222

Marque enregistrée

19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

A2C MATERIAUX

Marque

Dépôt

Déposants

A2C MATERIAUX

27/12/2006

A2C matériaux, SAS

N° de la marque

Statut

Produits et services

FR3472076

Marque renouvelée

06 , 19 , 37 , 40

Logo / Image

Origine

FR

DALLE BOIS BETON

Marque	Dépôt	Déposants
DALLE BOIS BETON	27/11/2017	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4408067	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

PREDALLE BOIS BETON

Marque	Dépôt	Déposants
PREDALLE BOIS BETON	25/10/2022	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4908214	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

THERMODALLE BOIS BETON

Marque	Dépôt	Déposants
THERMODALLE BOIS BETON	25/10/2022	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4908218	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

THERMO BB

Marque	Dépôt	Déposants
THERMO BB	25/10/2022	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4908221	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

A2C innovation

Marque	Dépôt	Déposants
A2C innovation	13/06/2023	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4969142	Marque enregistrée	19 , 35 , 42
Logo / Image	Origine	
	FR	

PREDALLE BOIS BETON

Marque	Dépôt	Déposants
PREDALLE BOIS BETON	25/10/2022	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4908214	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

THERMODALLE BOIS BETON

Marque	Dépôt	Déposants
--------	-------	-----------

**THERMODALLE BOIS
BETON**

25/10/2022

A2C MATERIAUX

N° de la marque

Statut

Produits et services

FR4908218

Marque enregistrée

19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

THERMO BB

Marque

Dépôt

Déposants

THERMO BB

25/10/2022

A2C MATERIAUX

N° de la marque

Statut

Produits et services

FR4908221

Marque enregistrée

19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

A2C MATERIAUX

Marque

Dépôt

Déposants

A2C MATERIAUX

27/12/2006

A2C matériaux, SAS

N° de la marque

Statut

Produits et services

FR3472076

Marque renouvelée

06 , 19 , 37 , 40

Logo / Image

Origine

FR

DALLE BOIS BETON

Marque

Dépôt

Déposants

DALLE BOIS BETON

27/11/2017

A2C MATERIAUX

N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4408067	Marque enregistrée	19 , 35

Logo / Image	Origine
	FR

A2C innovation

Marque	Dépôt	Déposants
A2C innovation	13/06/2023	A2C MATERIAUX

N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4969142	Marque enregistrée	19 , 35 , 42

Logo / Image	Origine
	FR

DALLE BOIS BETON

Marque	Dépôt	Déposants
DALLE BOIS BETON	27/11/2017	A2C MATERIAUX

N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4408067	Marque enregistrée	19 , 35

Logo / Image	Origine
	FR

A2C MATERIAUX

Marque	Dépôt	Déposants
A2C MATERIAUX	27/12/2006	A2C matériaux, SAS

N° de la marque	Statut	Produits et services
FR3472076	Marque renouvelée	06 , 19 , 37 , 40

Logo / Image

Origine

FR

PREDALLE BOIS BETON

Marque	Dépôt	Déposants
PREDALLE BOIS BETON	25/10/2022	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4908214	Marque enregistrée	19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

THERMODALLE BOIS BETON

Marque	Dépôt	Déposants
THERMODALLE BOIS BETON	25/10/2022	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4908218	Marque enregistrée	19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

THERMO BB

Marque	Dépôt	Déposants
THERMO BB	25/10/2022	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4908221	Marque enregistrée	19 , 35

Logo / Image

Origine

FR

A2C innovation

Marque	Dépôt	Déposants
A2C innovation	13/06/2023	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4969142	Marque enregistrée	19 , 35 , 42
Logo / Image	Origine	
	FR	

PREDALLE BB

Marque	Dépôt	Déposants
PREDALLE BB	25/10/2022	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4908211	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

PREDALLE BB

Marque	Dépôt	Déposants
PREDALLE BB	25/10/2022	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4908211	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	

PREDALLE BB

Marque	Dépôt	Déposants
PREDALLE BB	25/10/2022	A2C MATERIAUX
N° de la marque	Statut	Produits et services
FR4908211	Marque enregistrée	19 , 35
Logo / Image	Origine	
	FR	